Février 2021

LE RASSEMBLEUR

STTCISSS-CSN MONTÉRÉGIE-CENTRE

Le journal du syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS Montérégie- Centre CSN catégories 2 et 3

Bonjour à tous cher membres.
Jean Mercier, président des travailleuses et travailleurs du CISSS-MONTÉRÉGIE-CENTRE CSN. Comme vous le savez, le gouvernement ne tient pas le même discours lors de ces points de presses versus lorsqu'il y a les rencontres de négociations. Celui-ci vous vantent à la télévision pour votre travail acharné que vous faites jour après jour, alors qu'au final, son conseil du trésor vous offre une détérioration de vos conditions de travail ainsi qu'une minime augmentation de salaire ce qui est tout le contraire de ce qu'il annonce à la télévision. Je vous invite donc en grand nombre le 9 et 10 mars lors de nos assemblées générales pour un vote d'intensification des moyens de pressions.

Activité Syndicale

Pour la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021, nous vous avons choisis un Buff à la thématique de cette journée. L'article sera distribué lors d'une activité prévu au mois de mai. Nous avons décidé ainsi pour réussir à faire une distribution équitable étant donné la situation actuel du covid.
N'oubliez pas de nous envoyer vos vidéos de la danse Jérusalema à l'adresse suivante: infomob.sttcisssmccsn@gmail.com

Trésorerie

Message de votre Trésorier

Le temps de faire vos impôts arrive. Les documents vont être accessible dans Virtuo sous la rubrique feuillet d'impôt à partir du 25-26 Février

Date à retenir
Vous avez jusqu'au 30 Avril prochain pour faire vos impôts année 2020.
Date limite pour prendre des REER est le 1e Mars

FondAction a suspendue l'acceptation des cotisations par montant forfaitaires jusqu'au 31 Mai 2021.
Les cotisations retenues sur le salaire ou par débits préautorisés ne seront pas touchées.

Fondaction annonce des résultats exceptionnels, avec un rendement de 11,0 % au cours des 12 derniers mois
Afin de respecter le plafond fixé par le gouvernement, Fondaction prévoit limiter à 290 millions de dollars les nouvelles souscriptions pour son exercice 2020-2021

FONDACTION
Donner du sens à l'argent.

Santé et sécurité au travail
Information Covid-19

Comme le réclame la FSSS–CSN depuis le début de la pandémie, les travailleuses et travailleurs de la santé qui travaillent auprès des patients atteints de la COVID-19 pourront utiliser des appareils de protection respiratoire N-95 ou leur équivalent pour se protéger de la COVID-19.

Rappelant que plus de 30 000 travailleuses et travailleurs de la santé ont contracté la COVID-19 et que certains y ont laissé leur vie, la FSSS–CSN se réjouit du fait que la CNESST affirme enfin et sans ambiguïté que les appareils de protection respiratoires constituent des moyens de prévention nécessaires pour réduire les risques d'exposition des travailleurs et travailleuses de la santé œuvrant en zone chaude. Le tout sera effectif à partir du 11 février 2021.

Cette victoire démontre, une fois de plus que la mobilisation et l'organisation sont les seuls garants de la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Lorsqu'un travailleur en accident de travail est accepté par la CNESST, les frais de médicaments doivent idéalement, être facturés à la CNESST. **Depuis septembre 2019, ils sont remboursés intégralement au comptoir de votre pharmacie en présentant votre carte d'assurance maladie et votre numéro de dossier CNESST.** S'ils sont remboursés par l'assurance collective, cela a pour effet de faire grimper globalement les réclamations, et donc par ricochet, une augmentation des primes lors des prochains renouvellements d'assurance.

Avoir un accident de travail, ce n'est pas drôle mais sachez qu'il y a des représentants à la santé et sécurité qui sont là pour vous accompagner et pour répondre à vos questions au sein de votre syndicat CSN.

SSQ Assurance

Le 9 mars 2021 en soirée ainsi que durant la journée du 10 mars 2021 se tiendra la rencontre d'information concernant les modifications enregistrés au régime d'assurance. La présentation se fera sur la plateforme zoom à la suite des informations sur les négociations.

Info Négo

Il y aura une assemblée générale le mardi 9 mars 2021 en soirée ainsi que le mercredi 10 mars 2021 tout au cours de la journée sur la plateforme zoom pour vous consulter afin d'obtenir un mandat d'intensification des moyens de pression et de planification de l'exercice de la grève au moment jugé opportun.

Vous aurez le droit à un retour sur les grandes étapes de la négociation qui ont eu lieux, l'état des négociations en cours.

De plus, vous serez informé sur le rapport de négociation sur le
rapport de négociation sur les demandes de table sectorielle. Vous en saurez un peu plus sur les attaques patronales ainsi que sur les demandes syndicales de la CSN. Pour finir, vous serez informé sur l'action et l'information 2020 que la CSN a effectué, de l'intensification des moyens de pression future, de la planification d'une future grève, ci nécessaire ainsi que les services essentiels.

Pour conclure, la CSN propose donc une démarche en deux temps. Tout d'abord se doter du mandat d'intensifier les moyens de pression et de commencer à planifier la grève lors de l'assemblée du début mars. En second lieu, lorsque le moment sera jugé opportun, c'est-à-dire au moment où le recours à la grève s'avérerait plus déterminant pour aider à conclure une entente, tenir une seconde assemblée générale afin de voter sur le déclenchement d'une grève.

Les jeudis on porte notre chandail

Nous joindre

HCLM: 450-466-5000 poste 2679
HHR: 450-359-5000 poste 5048
Sttcisssmccsn
Courriel: csn.cisssmc16@ssssgouv.qc.ca
Site internet: https://sttcisssmccsn.syndicatcsn.org/

STTCISSS-CSN
Montérégie Centre